



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture a pour mission d'inventorier, protéger, étudier et conserver le patrimoine archéologique, de programmer et contrôler la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats, en application de la loi validée du 27 septembre 1941. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



AMIENS MÉTROPOLE

Cette opération archéologique, financée par la Ville d'Amiens et la Société Gaumont, s'inscrit dans la suite des grandes réalisations sur Amiens depuis quelques années : Le Coliseum, la Z.A.C. Cathédrale...



Celles-ci apportent sans cesse de nouvelles données contribuant à améliorer la carte archéologique et la connaissance de *Samarobrica*, l'une des plus importantes villes du nord de la Gaule.

Trait d'union entre la fouille et la publication, et suite au succès des visites du chantier, le Musée de Picardie/Amiens Métropole propose de novembre 2000 au 17 juin 2001 une exposition-dossier donnant les premiers résultats de cette opération, s'inscrivant ainsi dans les parcours d'Amiens Ville d'Art et d'Histoire.



L'ASSOCIATION POUR LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES NATIONALES

L'Afan est une association à but non lucratif qui assure la mise en œuvre et la gestion des moyens matériels et humains propres aux opérations d'archéologie préventive. Elle exerce son activité sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'une convention passée avec l'État. Ses personnels scientifiques interviennent sur tout type de recherche archéologique jusqu'à leur publication : prospections, évaluations, fouilles, études de bâti, études d'archives, anthropologie, paléoenvironnement, etc. En 1999, l'Afan a réalisé plus de 1 700 opérations et a employé en moyenne 1 200 salariés.

BIBLIOGRAPHIE

Les opérations conduites sur le territoire de la ville d'Amiens ont fait l'objet de rapports déposés à la Direction régionale des affaires culturelles de Picardie, Service régional de l'archéologie.

Bayard, Massy, *Amiens romain*, 1983.

AMIENS, BOULEVARD DE BELFORT

Fouilles préventives réalisées dans le cadre d'un projet de construction d'un complexe cinématographique et de parkings publics.

Coût de l'opération :
2 888 775 francs HT (hors terrassements).

Financement :
Ville d'Amiens, Gaumont.

**Conduite de
l'opération :**
Eric Binet (AFAN).

**ARCHÉOLOGIE EN
PICARDIE**
Publication de la DRAC
Picardie - Service régional
de l'archéologie,
5, rue Henri Daussy
80000 Amiens
Tel : 03 22 97 33 45

Couverture :
Chantier de fouille
boulevard de Belfort.

Crédit photographique :
Eric Binet (AFAN), Laurent
Petit (AFAN), Roger
Hanoune (photo de
couverture).

Dessins :
B. Béthune (AFAN),
E. Mariette (AFAN),
D. Bayard (SRA)

Coordination :
Blandine Dubois (SRA).

Maquette :
Laurent Jacquy

Impression :
I & RG 2001

ISSN 1291-1917

Diffusion gratuite
Amiens, 2001

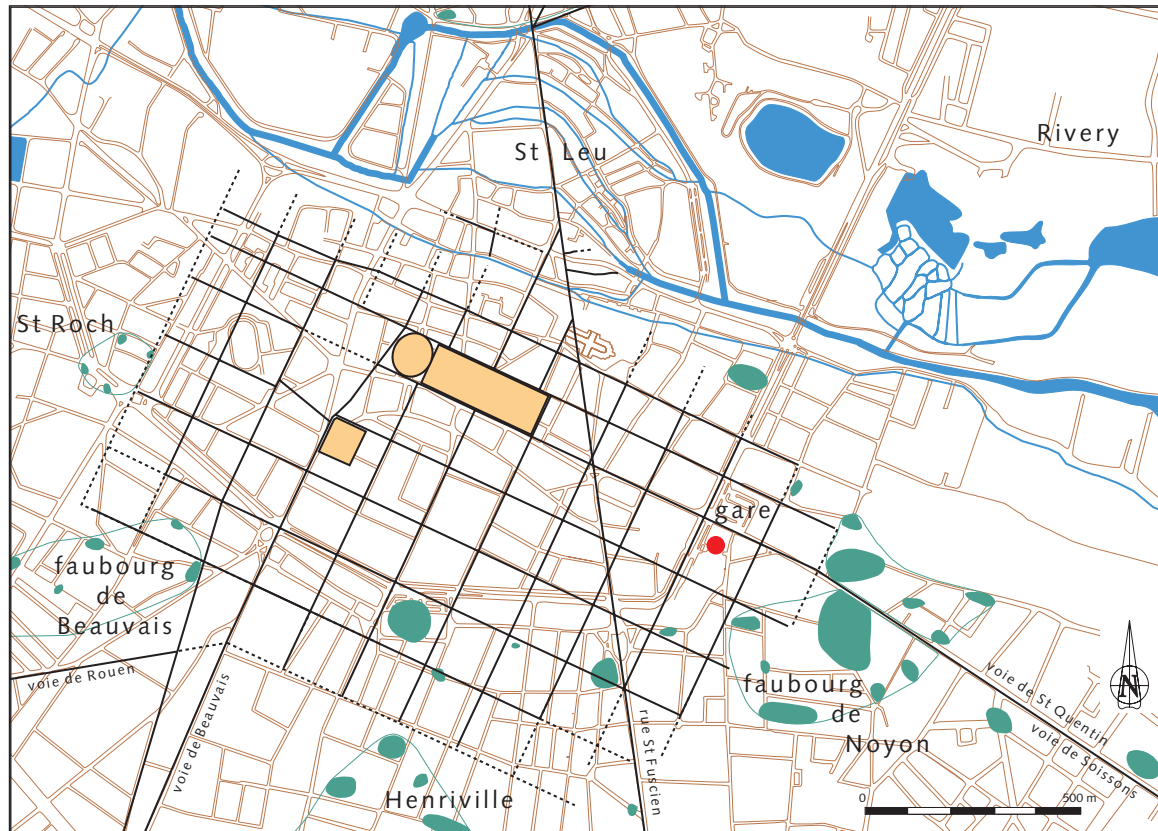


2001
ARCHÉOLOGIE
EN PICARDIE
N° 17

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

AMIENS (SOMME) : UN QUARTIER ROMAIN

BOULEVARD DE BELFORT



LA VILLE GALLO-ROMAINE

Plan de la ville romaine avec le tracé des rues de la ville antique (I^{er} - III^e siècle après J.-C.)

- Rivières et étangs actuels
- Necropoles
- Principaux monuments publics
- Voirie
- Chantier boulevard de Belfort

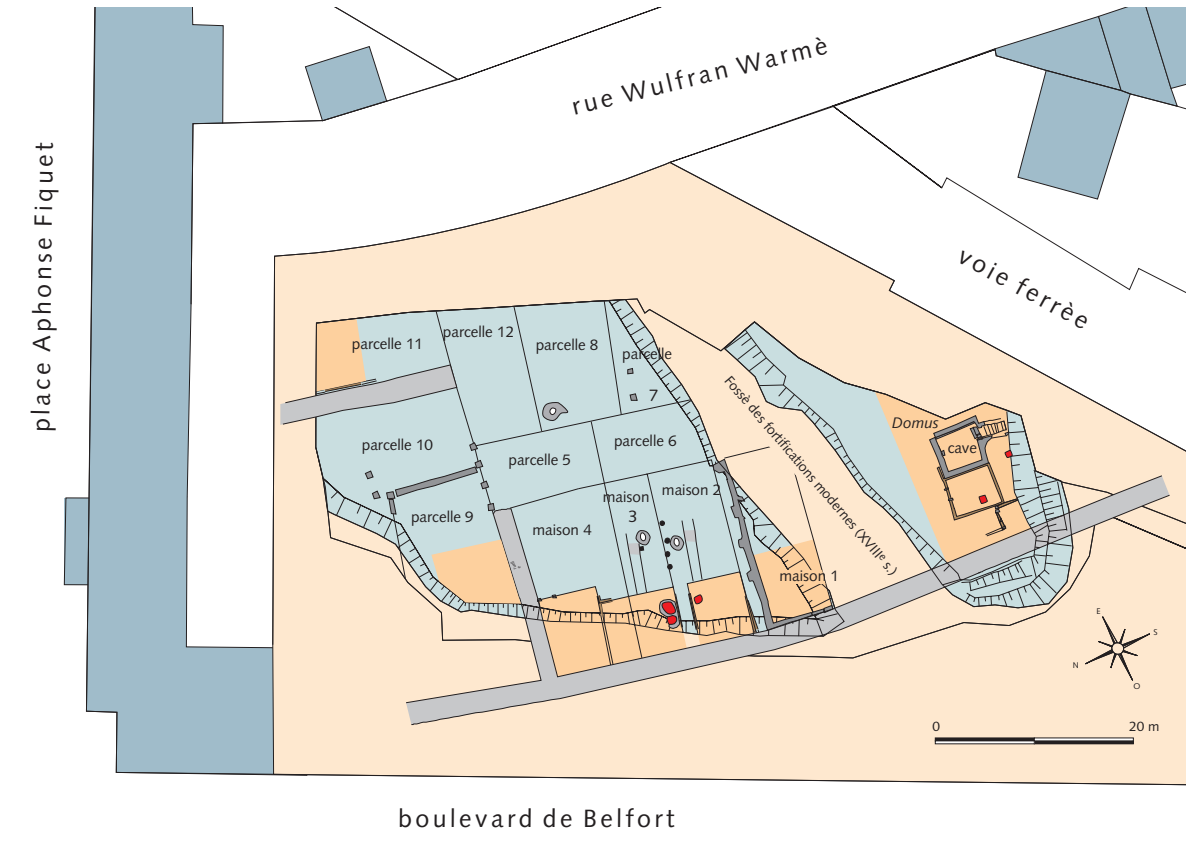
Petits animaux en terre cuite de l'Allier découverts dans la maison 2 (II^e siècle après J.-C.)

S*amarobriwa*, ancien nom de la ville d'Amiens et chef-lieu de la cité des *Ambiani*, semble être créée *ex-nihilo* un peu avant notre ère. Bien que Jules César mentionne ce lieu-dit dans la *Guerre des Gaules* aucune trace d'occupation gauloise n'a jusqu'alors été retrouvée à Amiens.

La ville est située à l'intersection d'importantes voies de communication terrestres et fluviales. Elle s'organise selon

un quadrillage régulier de rues orthogonales qui forment de vastes îlots (appelés aussi *insulae*). Leur tracé est parfois encore visible dans le cadastre actuel. Elle est parée de monuments publics : thermes, amphithéâtre, *forum*. Dans son extension maximale, elle couvre environ deux cents hectares.

Tous ces éléments en font une des villes les plus importantes de la Gaule.

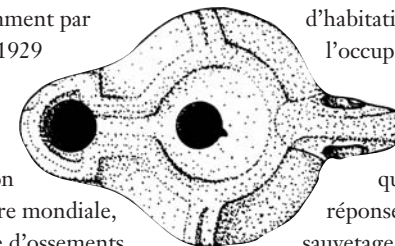


LES PREMIÈRES FOUILLES AU CENTRE D'UN ÎLOT ANTIQUE

Le site, dont on savait peu de chose jusqu'à présent, est localisé au cœur d'une *insula* périphérique, à l'est de la ville et à proximité de la voie reliant Amiens à Saint-Quentin et Soissons (actuelle rue Jules Barni).

Seules quelques rares observations anciennes, faites notamment par Édouard Bienaimé en 1929 lors de la construction du garage Citroën ou par François Vasselle lors de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, font état de la présence d'ossements humains en grand nombre et de céramiques gallo-romaines à des

profondeurs variant de 4 m à 12 m. La situation du chantier de fouilles au milieu d'une *insula* a l'intérêt de nous apporter des informations nouvelles sur l'organisation spatiale de l'intérieur de ces très vastes îlots. En effet, on ignorait jusque-là s'il s'agissait de quartiers d'habitation ou d'artisanat, si l'occupation y était dense et si l'organisation y était contrôlée. Autant d'interrogations qui trouvent en partie une réponse grâce à cette opération de sauvetage.



Plan schématique du parcellaire gallo-romain.

- bâtiments modernes
- zones fouillées
- surface bâtie
- voirie antique
- mur maçonné
- cloison en terre
- foyer
- puits
- emprise de la fouille

Lampe à huile.



L'ORGANISATION INTERNE D'UNE *INSULA* PÉRIPHÉRIQUE

Fosse d'extraction coffrée en bois (milieu du I^{er} s. après J.-C.).

Vue de détail des dernières marches de l'escalier qui ont subi un affaissement.

Vue du parcellaire, et de la rue secondaire (en bas à droite). La colonne est un pieu de fondation du garage Citroën.

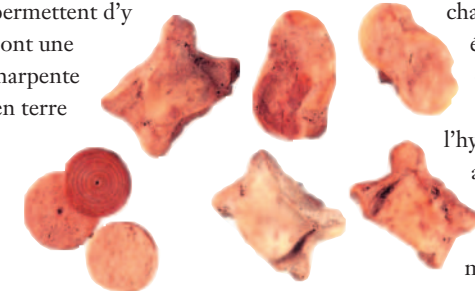
Cruche en forme de lion, en céramique à glaçure plombifère, trouvée dans la maison 1.

Durant le deuxième quart du I^{er} siècle après J.-C., ce secteur, alors en dehors de l'espace urbanisé, sert tout d'abord de carrière. Cette activité se traduit par la présence de nombreuses fosses ayant servi à extraire le limon constituant le sous-sol géologique. Ce matériau est sans doute destiné à la construction des maisons du noyau primitif urbain tout proche. Certains de ces creusements sont dotés de coffrages en bois, permettant d'assurer une meilleure stabilité des parois. Les fosses servent dans un second temps de dépotoirs recueillant les rejets de la ville. Certaines d'entre elles ont livré des ensembles céramiques d'un grand intérêt.

Vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., le cœur de l'îlot est progressivement urbanisé. Il est découpé en parcelles de taille variable, au moins douze, qui s'organisent le long d'une rue secondaire traversant l'*insula* du nord au sud. Cinq maisons bordent directement cet axe de circulation large d'au moins 4,50 m. D'autres unités d'habitation sont accessibles par le biais de chemins beaucoup plus étroits se terminant en impasse. Ce parcellaire est conservé dans ses grandes lignes, jusqu'à l'abandon du quartier vers la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle après J.-C.

DES PETITES MAISONS D'ARTISANS

Certaines de ces maisons sont conçues de manière identique : la partie située en façade est occupée par une pièce unique et l'arrière par une cour. C'est souvent dans ce dernier espace que sont localisés les puits servant à l'alimentation en eau. Parfois, de petites allées, aménagées en craie, permettent d'y accéder. Les maisons ont une structure légère ; la charpente est en bois, les murs en terre et la couverture probablement en chaume. Tous les sols sont en terre battue. Seuls les systèmes de fondation diffèrent.



De nombreux indices semblent indiquer que ces maisons sont occupées par de petits artisans. La pièce située en façade sert à la fois d'habitat et d'atelier. Bien que la fouille n'ait fourni aucune preuve formelle, l'accumulation d'indices (fours, zones rubéfiées, fosses remplies de charbon de bois, épandage de cendres) permet d'avancer l'hypothèse d'un artisanat nécessitant l'utilisation de feu, comme la métallurgie légère.

Cour de la maison 2 avec son puits desservi par une allée (vers 60-80 apr. J.-C.).

Four à double foyer de la maison 3 (vers 60-80 apr. J.-C.).

Intérieur de la maison 1. On remarque la porte d'entrée à gauche.

Osselets et jetons en os.



LES RESTES D'UNE *DOMUS*

Cour de la *domus* avec ses deux niches et l'échiffre de l'escalier.

Domus sud : vue de détail des faux-joints de la cave : les traces de peinture ne recouvrent pas toujours les joints tracés au fer.

Quelques objets provenant de la cave : céramiques, entrée de serrure (*domus* sud).

Fibule en bronze (I^{er} siècle après J.-C.).

Par ailleurs, quelques mètres carrés d'une *domus* (grande maison urbaine) s'étendant vers le sud, ont été mis au jour dans la partie méridionale du chantier. Quatre pièces aux sols de terre battue, correspondant aux communs de cette vaste demeure (cuisine, cave maçonnée, réserves) sont délimitées par une série de murs en torchis reposant sur des charpentes en bois. La cave, de grande taille, est pourvue d'au moins deux

niches. Ses murs sont recouverts d'un enduit de mortier de chaux beige sur lequel ont été tracés au fer et soulignés à la peinture rouge de faux-joints. L'accès se fait par un escalier maçonné donnant sur le sud.



LA NÉCROPOLE DU BAS-EMPIRE

Après l'abandon du quartier, à la fin du III^e siècle après J.-C., une nécropole occupe ce secteur situé alors en dehors de la ville.

Bien que la construction du garage Citroën en ait détruit la plus grande partie, une vingtaine de sépultures à inhumation nous est quand même parvenue. Les défunts sont enterrés dans des cercueils selon des orientations variables. Certaines de ces sépultures ont livré du mobilier déposé en offrande (vases, bracelet en bronze, monnaies).



La découverte de la nécropole, qui s'ajoute à celle mise au jour rue de la Vallée en 1998, confirme la phase de récession de la ville dans sa partie orientale, marquée par l'empiètement du monde des morts sur celui des vivants.

Les bouleversements des sépultures antérieures attestent la longue utilisation du cimetière.

Tombe à inhumation avec deux vases déposés aux pieds (fin III^e siècle-début IV^e siècle).

Vases déposés aux pieds (fin III^e-début IV^e siècle) et gobelet à décor excisé déposé à la tête.